



Lantier
Un dynamisme naturel!

PROFIL, BESOINS ET ATTENTES DES CITOYENS

**RÉSULTATS DU SONDAGE
EFFECTUÉ AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES
DE LANTIER PRINTEMPS 2009**

REMERCIEMENTS

Ce sondage n'aurait pu aboutir sans une réelle collaboration et un échange d'idées entre tous les citoyens et employés qui y ont participé.

D'autres intervenants, à titre gratuit, se sont greffés à nous afin de rendre les informations recueillies; pertinentes, cohérentes et compréhensibles. Je tiens ici à les remercier au nom de la municipalité de Lantier.

En premier lieu, notre reconnaissance s'adresse à madame Nadia Papineau Couture, présidente de la compagnie de sondage Opinion-Impact Inc. et citoyenne de Lantier. En dépit, de son emploi du temps chargé, madame Couture n'a pas hésité un instant à nous encadrer dans la conduite de l'analyse des données. Sa disponibilité, ses conseils, son regard critique et constructif sont une partie de notre succès dans la conduite de ces travaux. Un grand nombre de ses remarques pertinentes ont servi à créer la structure d'analyse et à présenter l'information de façon claire et concise.

Nos remerciements vont également à madame Isabelle Thibeault, orthopédagogue, responsable de la bibliothèque et citoyenne de Lantier qui a, également de bon cœur, offert ses compétences en corrigeant nos textes.

Ce sondage nous a permis de prendre le pouls de la population de Lantier et devient, pour ainsi dire, un document de référence représentatif des besoins, des attentes et des priorités de la communauté. Cela contribuera à mieux orienter nos actions futures et à continuer de développer notre sentiment de fierté pour notre village.

A handwritten signature in black ink that reads "Richard Forget". The signature is written in a cursive, flowing style.

Richard Forget, maire
Lantier, 9 novembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

Contexte et méthodologie.....	3
Faits saillants.....	4
I – Profil de la municipalité.....	5
II – Activités pratiquées par les citoyens de Lantier.....	8
III – Perspectives d’avenir.....	13

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

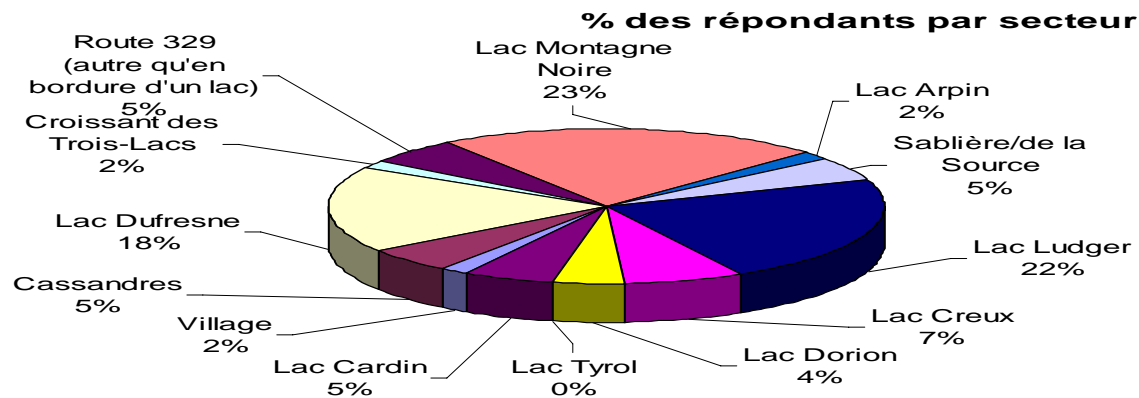
Dans le cadre de sa planification stratégique à long terme, la municipalité de Lantier a réalisé un sondage afin de bien comprendre les besoins et attentes de ses citoyens.

Le questionnaire inséré avec la facture de taxes foncières a été posté aux 833 propriétaires de la municipalité. Au total, nous avons reçu 116 réponses ce qui correspond à un taux de participation de 14%. Ceci est positif pour un premier sondage et pour une investigation de cette nature.

Statut	Propriétaires		Répondants	
	#	%	#	%
Permanent	317	38	41	35
Villégiateur	516	62	75	65
TOTAL	833	100	116	100

La marge d'erreur à un degré de confiance de 95% pour une population définie se situe à +/-8%, soit 19 fois sur 20.

Secteurs	Nombre de propriétaires		Nombre de répondants	
	#	%	#	%
Village	61	7	2	2
Cassandres	52	6	6	5
Lac-Dufresne	89	11	21	18
Croissant des Trois-Lacs	44	5	2	2
Route 329 (<i>autre qu'en bordure d'un lac</i>)	63	8	6	5
Lac Montagne Noire	131	16	26	23
Lac Arpin	6	1	2	2
Sablière/de la Source/ Lac-Cloutier	69	8	6	5
Lac-Ludger	179	21	26	22
Lac-Creux	41	5	8	7
Lac-Dorion	7	1	5	4
Lac-Tyrol	4	1	0	0
Lac-Cardin	87	10	6	5



Nous estimons que les résultats du sondage sont représentatifs puisque nous avons reçu suffisamment de réponses en provenance des divers secteurs de la municipalité.

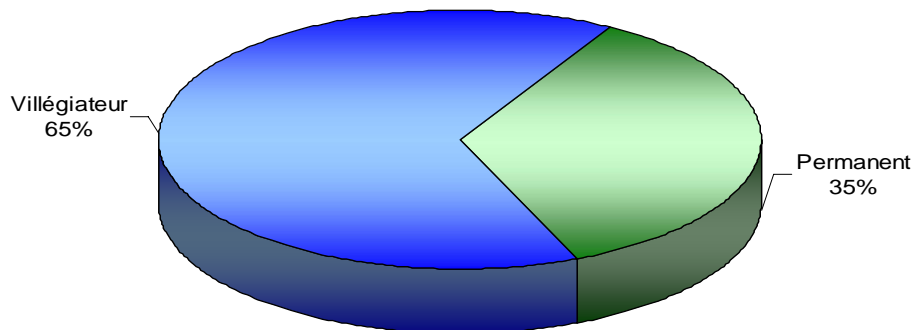
FAITS SAILLANTS

- Les ménages de la municipalité se répartissent entre deux tiers de villégiateurs et un tiers de résidents permanents; près de neuf propriétés sur dix (87%) sont situées en bordure d'un plan d'eau.
- L'ancienneté à Lantier se répartit en trois tiers égaux : les ménages qui y habitent depuis moins de dix ans, ceux qui s'y sont installés depuis 10 à 29 ans et ceux qui y résident depuis 30 ans et plus.
- Un peu plus du quart des ménages utilise les installations sportives de la municipalité (28%) et/ou fréquente la bibliothèque (26%).
- Les deux tiers des ménages possèdent un canot et/ou un kayak (68%) comparativement à la moitié des répondants qui a une embarcation à moteur (49%). Été comme hiver, l'activité la plus populaire est la marche. La deuxième activité la plus appréciée est la baignade en été (68%) et la raquette en hiver (56%).
- L'environnement est, de loin, le dossier privilégié : près des trois quarts des répondants (71%) estiment que la municipalité devrait en faire sa priorité. Le service Internet haute vitesse s'avère aussi être important pour deux ménages sur cinq (42%). Les deux tiers des répondants désirent également que la municipalité consacre énergie, ressources et budget pour assurer la qualité de l'air et de l'eau sur le territoire de la municipalité (65%). Trois autres dossiers retiennent l'attention : le développement commercial (56%), les installations sportives et les services de santé (46% dans les deux derniers cas).
- La nature (91%) et la qualité de l'eau et de l'air (75%) sont les deux principaux motifs invoqués pour posséder une résidence à Lantier tandis que le principal irritant est relié au manque de sécurité (vols) 64%. L'utilisation des VTT/motoneiges et les bateaux à moteur constituent d'autres irritants pour environ la moitié des répondants.

I - PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER

A) Résidants permanents et villégiateurs

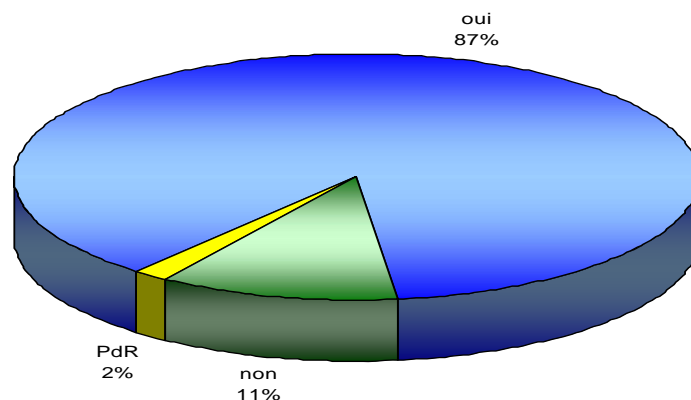
- Alors que la municipalité est composée à 62% de villégiateurs et comprend 38% de résidants permanents, les répondants au sondage se répartissent ainsi et de façon représentative du milieu.



- Selon les données recueillies, les villégiateurs séjournent en moyenne :

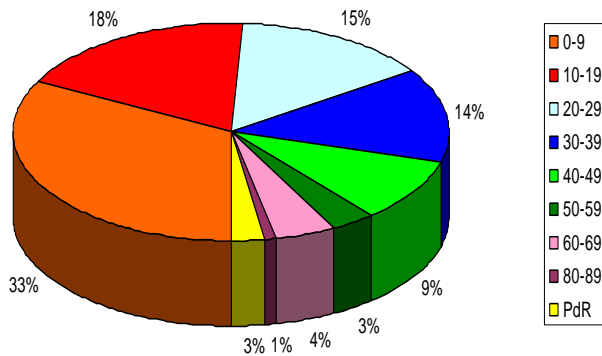
Séjours en été	22,5 jours
Séjours en hiver	20,5 jours
Durée des séjours	2,6 jours
Nombre d'occupants	3,3 personnes

B) Localisation en bordure d'un plan d'eau



- Près de neuf propriétés sur dix (87%) sont situées en bordure d'un plan d'eau ce qui indique clairement le pouvoir d'attraction de ceux-ci.

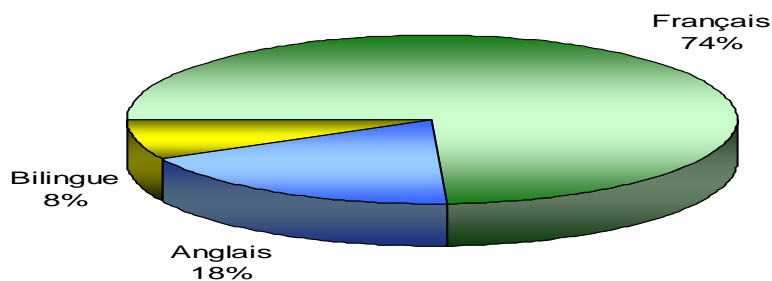
C) Ancienneté à Lantier



Nombre d'années	#	%
0-9	38	33
10-19	21	18
20-29	17	15
30-39	16	14
40-49	11	9
50-59	4	3
60-69	5	4
80-89	1	1
Pd R	3	3

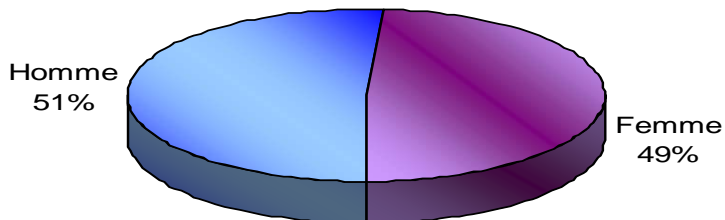
- La municipalité réussit à attirer de nombreux nouveaux propriétaires. En effet, les deux tiers des familles habitent Lantier depuis moins de 30 ans. En fait, le tiers des ménages s'y est établi au cours des neuf dernières années, tandis qu'une proportion identique réside dans la municipalité depuis 10 à 29 ans. Près du quart des familles habite Lantier depuis 30 à 49 ans et, enfin, moins du dixième des familles habite la municipalité depuis 50 ans ou plus.

D) Langue parlée à la maison



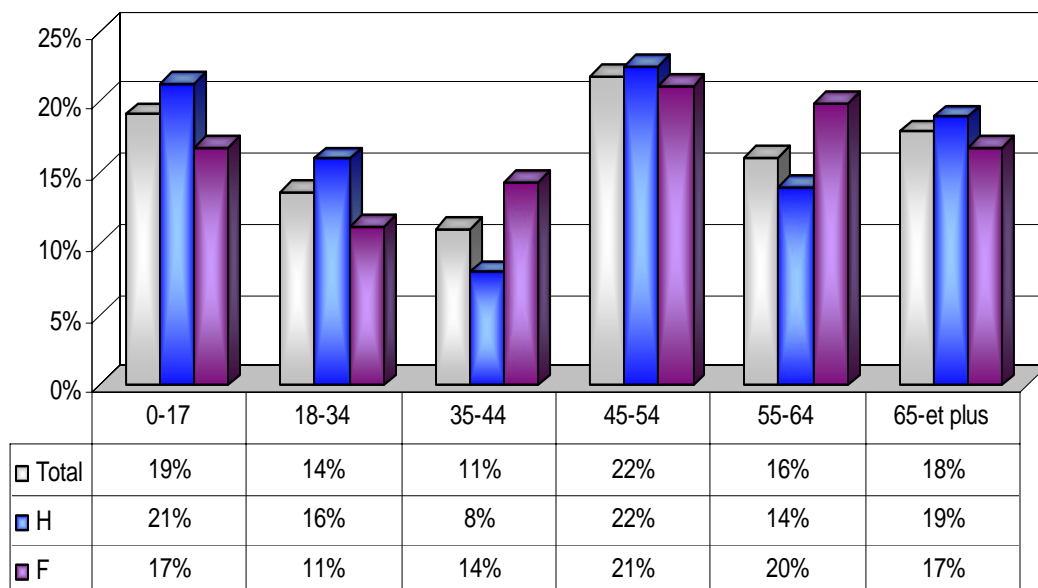
- Les trois quarts de la population (74%) parlent français à la maison tandis qu'un peu moins du cinquième des résidents (18%) s'exprime en anglais. On compte près d'un foyer sur dix (8%) qui se dit bilingue.

E) Composition des ménages



- Dans le cadre du sondage, chaque répondant a indiqué en détail la composition de son ménage. Nous avons ainsi dénombré 328 personnes qui se répartissaient quasi également entre les hommes (51%) et les femmes (49%). On compte en moyenne 2,8 personnes par ménage et l'âge moyen de la population de Lantier est de 24,8 ans.

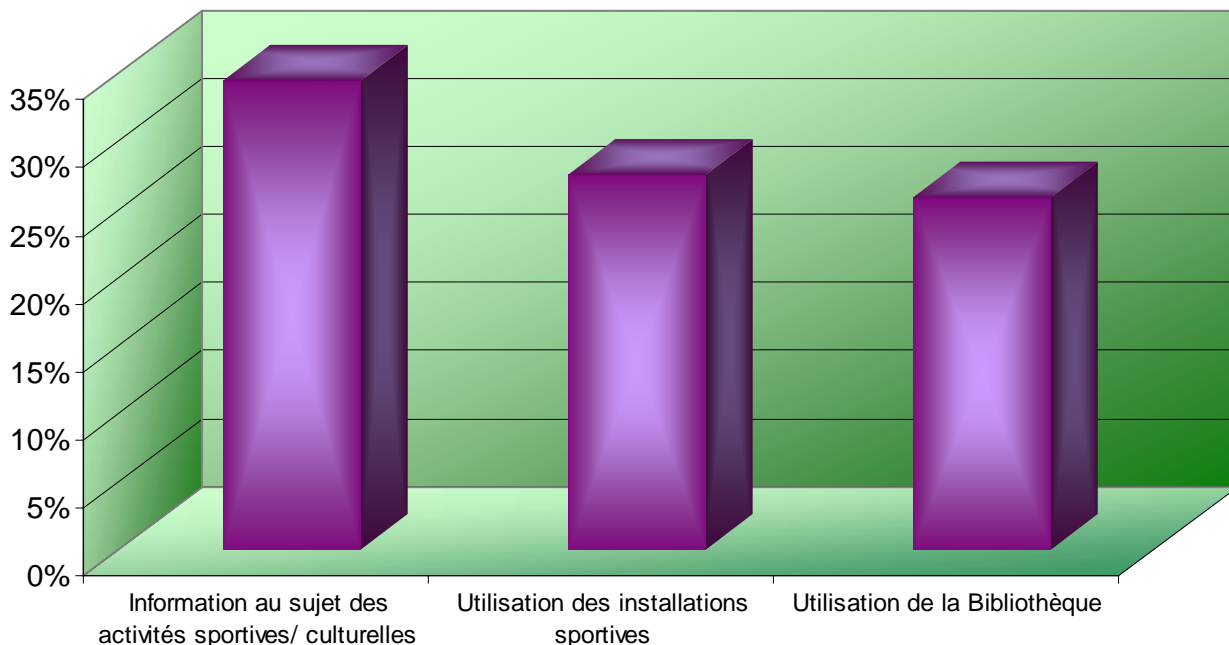
Profil des occupants par catégorie d'âge et par sexe



- Le quart de la population (25%) est âgé de 18 à 44 ans : 14% des gens ont entre 18 et 34 ans et 11% entre 35 et 44 ans, tandis qu'une personne sur cinq (22%) a entre 45 et 54 ans. Le tiers de la population (34%) se compose de préretraités (55-64 ans : 16%) ou de retraités (65 ans et plus : 18%). Enfin, le cinquième de la population (19%) a moins de 18 ans.

II – ACTIVITÉS PRATIQUÉES PAR LES CITOYENS DE LANTIER

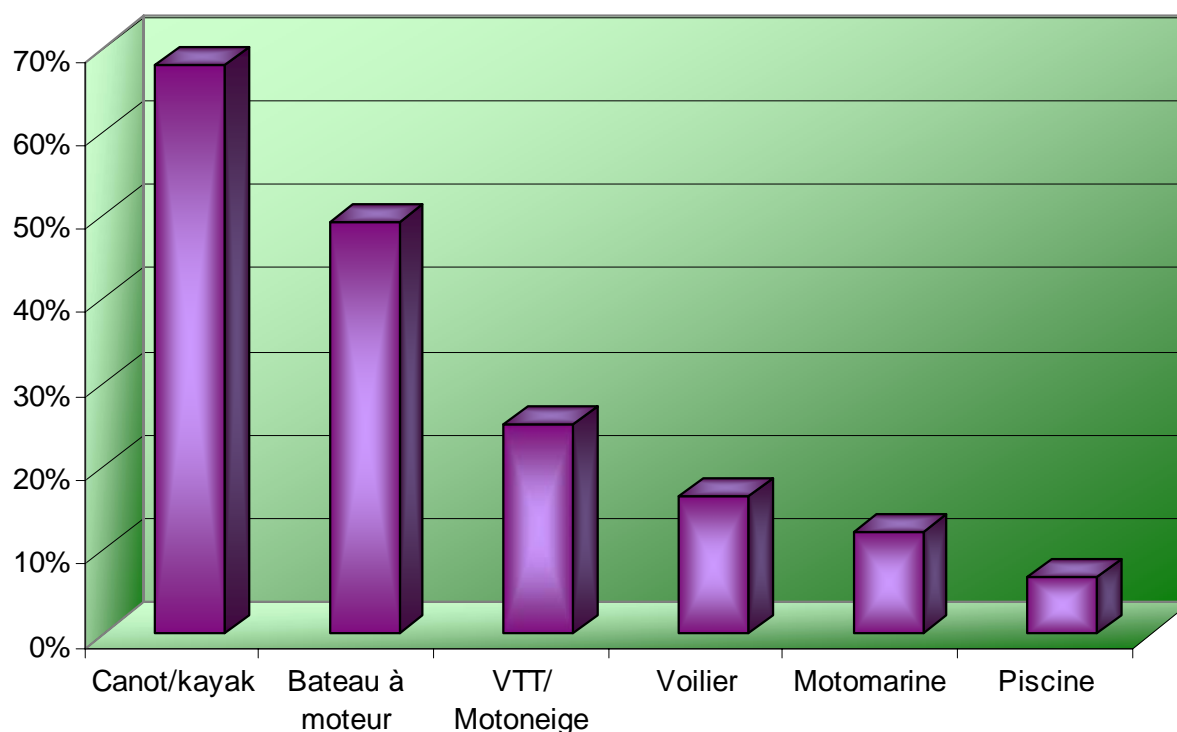
A) Taux de participation aux activités municipales



	Total « oui » %	Villégiateurs %	Permanents %
Information au sujet des activités sportives/ culturelles	34	34	59
Utilisation des installations sportives	28	28	28
Utilisation de la bibliothèque	26	20	37

- En général, un peu plus du quart des ménages utilise les installations sportives de la municipalité (28%) et on ne constate pas de différence entre les taux d'utilisation des villégiateurs et des résidents permanents.
- Environ le quart des répondants utilise la bibliothèque (26%). On note cependant une proportion nettement plus importante de résidents permanents qui fréquentent la bibliothèque 37% vs seulement le cinquième (20%) des villégiateurs.
- Le tiers des répondants (34%) se dit suffisamment informé au sujet des activités sportives et/ou culturelles offertes par la municipalité. Les résidents permanents sont clairement plus nombreux que les villégiateurs (59% vs 34% un écart de 25 points) à juger qu'ils sont suffisamment informés à ce sujet.

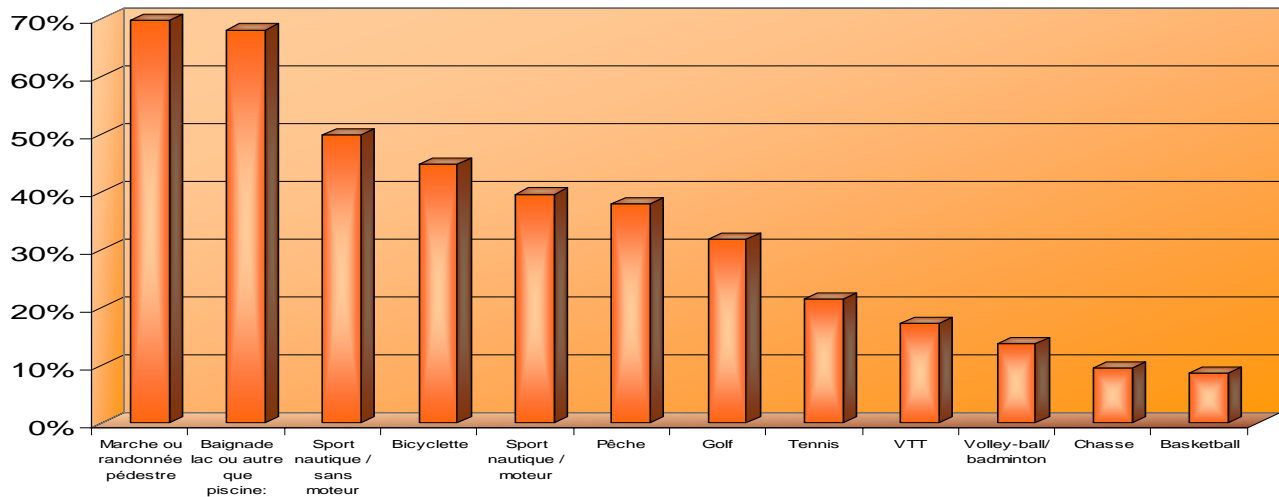
B) Possession d'équipements sportifs ou motorisés



- Parmi les équipements sportifs que possèdent les citoyens, l'embarcation la plus répandue est le canot/kayak : en effet plus des deux tiers des ménages possèdent un canot et/ou un kayak. Comparativement, la moitié des ménages (49%) dispose d'un bateau à moteur, alors que 16% possèdent un voilier et 12% une motomarine. Globalement, on constate une plus forte proportion de villégiateurs qui possède des embarcations. L'écart est particulièrement important en ce qui a trait aux canots/kayaks (+26 points de pourcentage), il se situe autour de 15% lorsqu'il s'agit des motomarines, 14% pour les voiliers et de 12% pour les bateaux à moteur.
- Le quart des ménages possède un VTT/motoneige et l'on constate un écart non significatif en faveur des résidents permanents. Enfin 7% des ménages ont une piscine soit 10% chez les résidents permanents et 5% chez les villégiateurs.

	Total	Villégiateurs	Permanents	Écart en faveur des villégiateurs
	%	%	%	
Canot/kayak	68	77	51	+26
Bateau à moteur	49	53	41	+12
VTT/ Motoneige	25	24	27	-3
Voilier	16	21	7	+14
Motomarine	12	17	2	+15
Piscine	7	5	10	-5

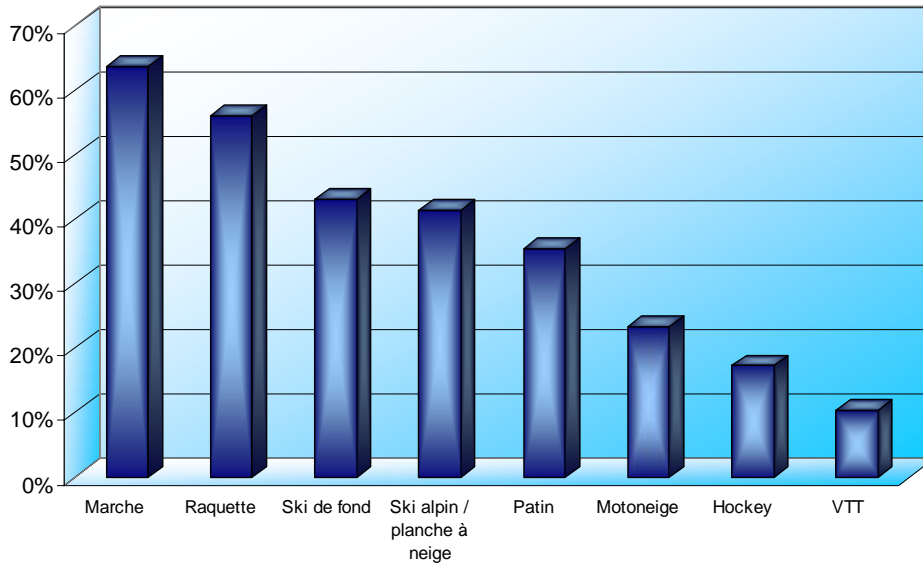
C) Activités sportives d'été



- L'été, les deux activités les plus populaires sont la marche ou randonnée pédestre (70%) et/ou la baignade (68%). Plus des deux tiers des ménages pratiquent ces sports alors qu'environ la moitié des ménages pratique des sports nautiques sans moteur (50%) ou font de la bicyclette (45%). Les proportions de villégiateurs et de résidents permanents sont assez similaires pour toutes ces activités sauf lorsqu'il s'agit de sports nautiques sans moteur ou la proportion de villégiateurs est plus élevée : 53% vs 44%.
- Environ deux ménages sur cinq pratiquent des sports nautiques à moteur (40%) ou font de la pêche (38%). On ne note pas de variation significative entre les villégiateurs et les résidents permanents à ce sujet.
- Le tiers des ménages s'adonne au golf (32%) tandis que près du cinquième d'entre eux pratique le tennis (22%). Alors que l'incidence du golf est identique chez les villégiateurs et les résidents permanents, on constate une proportion nettement supérieure de villégiateurs qui jouent au tennis (28% vs 10%).
- Un peu moins d'un ménage sur cinq (17%) se sert d'un VTT pendant l'été alors que 14% des répondants jouent au volleyball ou au badminton.
- Enfin, un peu moins d'un ménage sur dix s'adonne à la chasse (9%) ou joue au basketball (9%).

	Total	Villégiateurs	Permanents
	%	%	%
Marche ou randonnée pédestre	70	69	71
Baignade lac ou autre que piscine:	68	68	68
Sport nautique / sans moteur	50	53	44
Bicyclette	45	45	44
Sport nautique / moteur	40	40	39
Pêche	38	39	37
Golf	32	32	32
Tennis	22	28	10
VTT	17	17	17
Volley-ball/ badminton	14	15	12
Chasse	9	8	12
Basketball	9	8	10

D) Activités sportives d'hiver

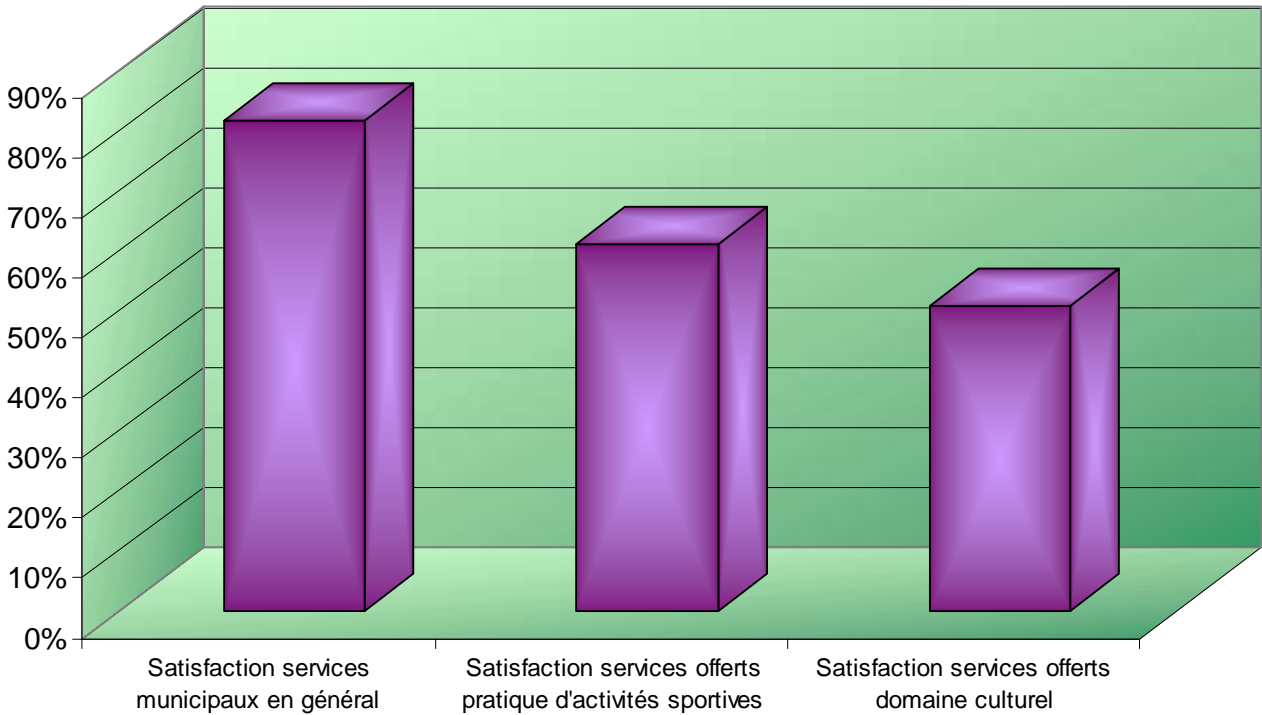


- Comme durant l'été, la marche domine les sports d'hiver alors que près des deux tiers (64%) des répondants pratiquent cette activité. La raquette se situe en deuxième position avec plus de la moitié des ménages qui pratique ce sport. Dans les deux cas, on remarque une plus forte proportion de résidents permanents qui s'adonnent à ces deux activités.
- On fait du ski dans deux ménages sur cinq, que ce soit du ski de fond (43%) ou du ski alpin/planche à neige (41%). Dans les deux cas, on constate un écart important entre villégiateurs et résidents permanents : +10 points de pourcentage pour le ski de fond et + 22 points pour le ski alpin/planche à neige.

	Total %	Villégiateurs %	Permanents %
Marche	64	61	68
Raquette	56	53	61
Ski de fond	43	47	37
Ski alpin / planche à neige	41	49	27
Patin	35	33	39
Motoneige	23	24	22
Hockey	17	17	17
VTT	10	9	12

- Environ le tiers des ménages fait du patin et on constate que ce sport se pratique marginalement plus chez les résidents permanents. Un peu plus du cinquième des ménages (23%) fait de la motoneige tandis qu'un peu moins du cinquième d'entre eux joue au hockey (17%). On se promène en VTT dans un foyer sur dix et la proportion est assez similaire entre villégiateurs (9%) et résidents permanents (12%).

E) Taux de satisfaction



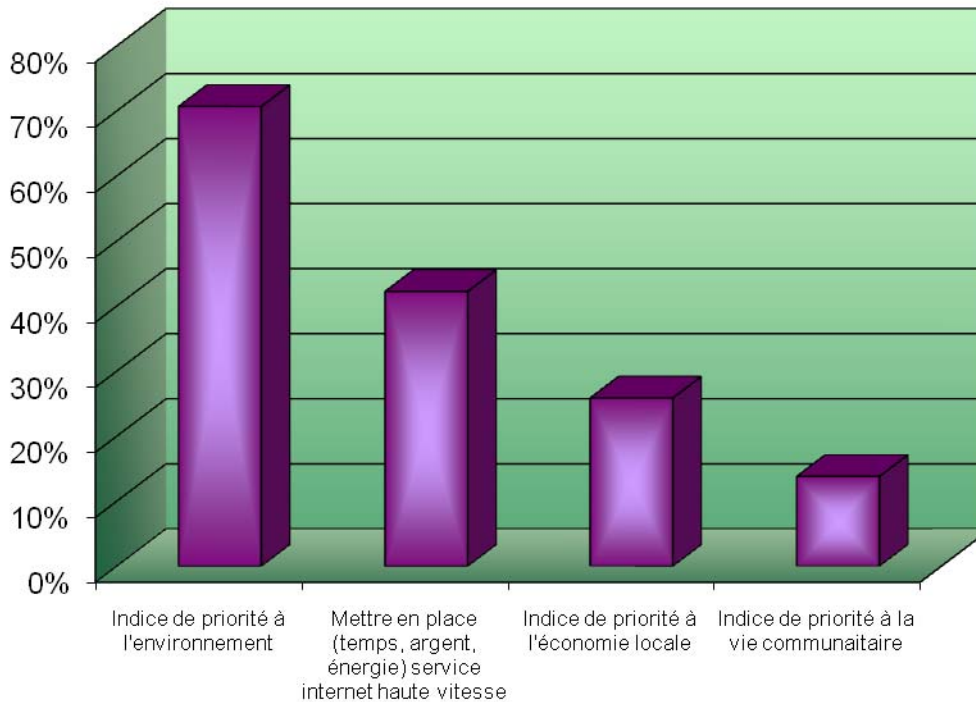
Taux moyen de satisfaction

Services municipaux en général	6,60
Services offerts pratique d'activités sportives	5,06
Services offerts domaine culturel	4,46

- Sur une échelle en 10 points (ou 10 représente le taux de satisfaction maximum), on constate que le taux global de satisfaction envers les services municipaux en général se situe à 6,6 sur dix tandis que les taux de satisfaction sont respectivement de 5,06 et 4,46 sur dix en matière d'activités sportives et de services culturels.

III – PERSPECTIVES D’AVENIR

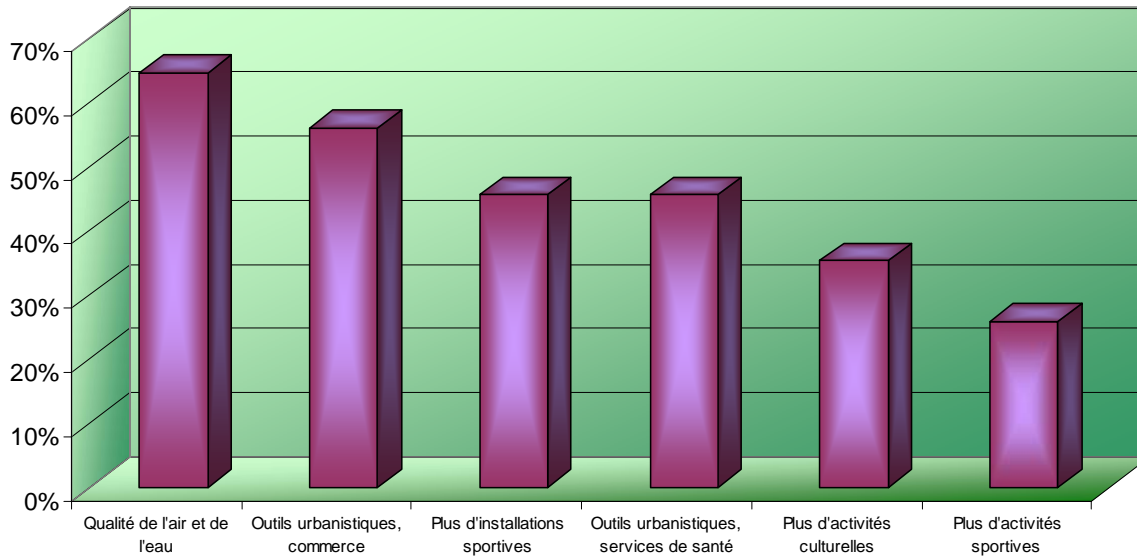
A) Dossiers prioritaires



	Priorités #1	Priorité #2	Priorité #	Total %
Indice de priorité à l'environnement	71	11	82	71%
Mettre en place (temps, argent, énergie) service internet haute vitesse	41	8	49	42%
Indice de priorité à l'économie locale	15	15	30	26%
Indice de priorité à la vie communautaire	6	10	16	14%

- Afin de guider le plan de développement de la municipalité, nous avons ensuite demandé aux répondants d'indiquer le niveau de priorité qu'ils accordent à divers dossiers. C'est l'environnement qui ressort, de loin, comme la priorité absolue : près des trois quarts des répondants (71%) identifient cet enjeu en haut de l'échelle des priorités. Les autres principaux enjeux sont cités par moins de la moitié des répondants. La deuxième priorité est l'implantation d'un service Internet haute vitesse sur le territoire de la municipalité : deux personnes sur cinq (42%) disent que ça devrait être une priorité pour la municipalité. Le quart des répondants (26%) estime pour sa part que le développement de l'économie locale devrait être une priorité. Enfin, autour du dixième des répondants choisissent la vie communautaire parmi leurs deux principales priorités (14%).

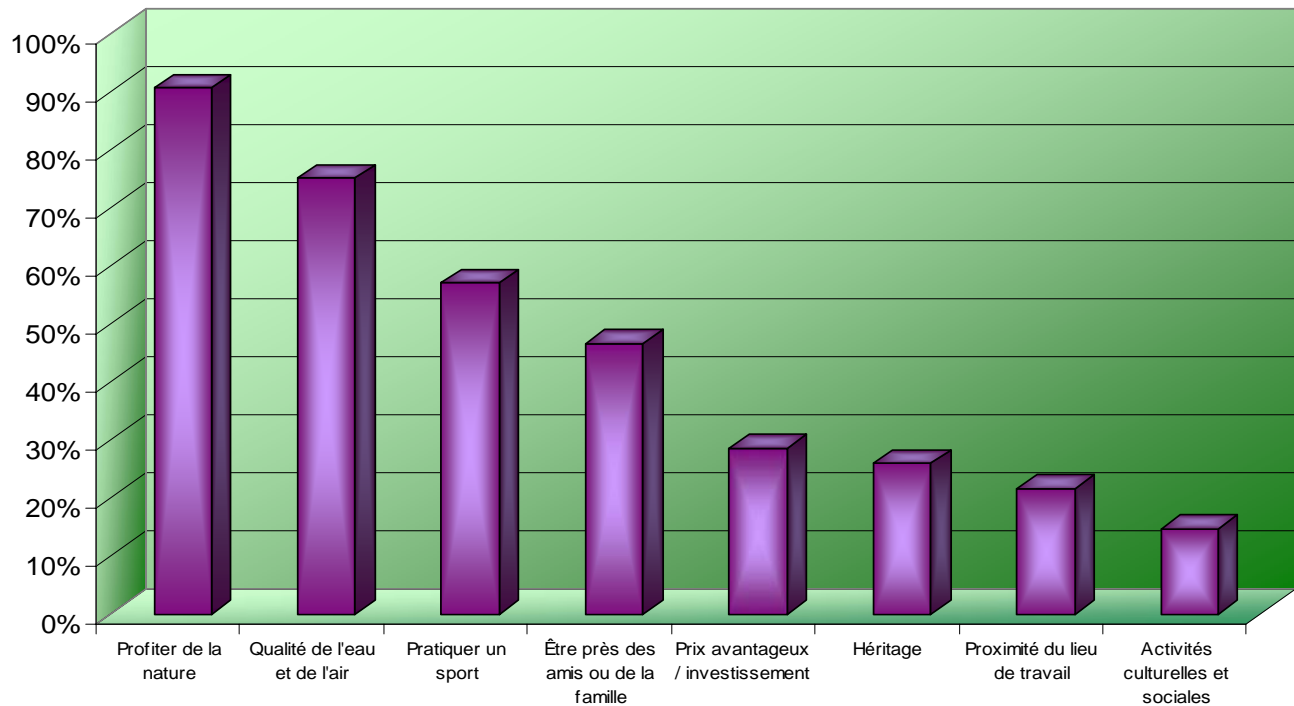
B) Importance de consacrer énergie, ressources et budget



	Total	Villégiateurs	Permanents
	« oui »		
	%	%	%
Qualité de l'air et de l'eau	65	69	56
Outils urbanistiques, commerce	56	47	73
Plus d'installations sportives	46	41	54
Outils urbanistiques, services de santé	46	37	61
Plus d'activités culturelles	35	31	44
Plus d'activités sportives	26	20	37

- Afin de bien saisir la volonté des citoyens, le questionnaire comportait une question visant à identifier les dossiers auxquels la municipalité devrait consacrer énergies, ressources et budget. Parmi les six dossiers présentés, la qualité de l'air et de l'eau est celui qui retient l'attention du plus grand nombre : les deux tiers des répondants estiment que la municipalité doit s'investir à ce sujet. On constate une plus forte proportion de villégiateurs qui priorise cet aspect (69% vs 56%). Le deuxième dossier dans lequel la municipalité doit s'impliquer touche les outils d'urbanisme pour développer le commerce : près de trois personnes sur cinq (56%) estiment que la municipalité devrait consacrer budget et efforts en ce sens. Ce sont plus spécifiquement les résidents permanents (73%) qui veulent que la municipalité s'active à ce sujet. Autour de la moitié des répondants (46% dans les deux cas) veut que la municipalité implante plus d'installations sportives et emploie des outils d'urbanisme pour développer des services de santé à Lantier. Le tiers des répondants (35%) souhaite que la municipalité offre plus d'activités culturelles tandis que le quart d'entre eux (26%) désire qu'elle fasse la même chose en matière d'activités sportives. Dans les quatre derniers cas, les résidents permanents sont significativement plus nombreux à vouloir que la municipalité s'implique dans ces dossiers.

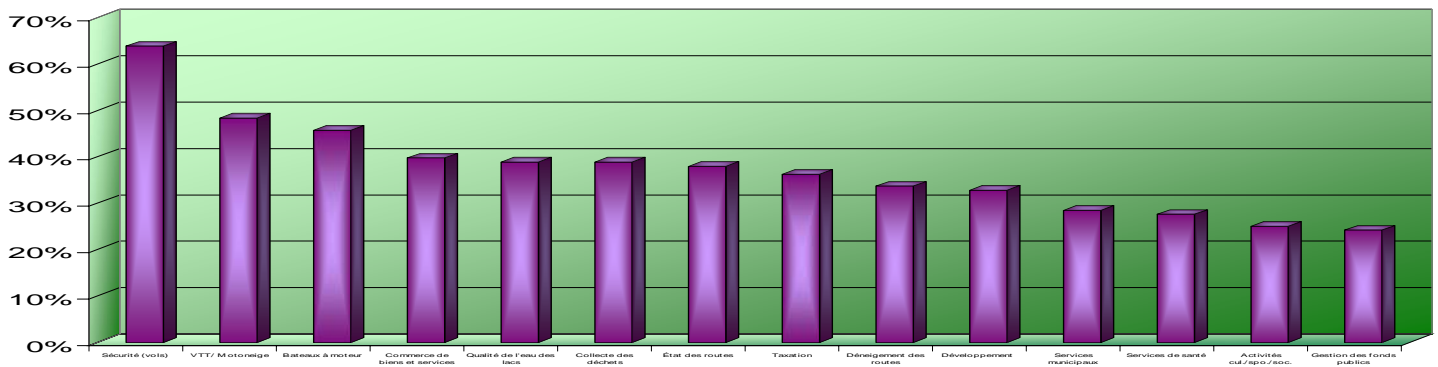
C) Motifs pour posséder une résidence à Lantier



- Neuf ménages sur dix (91%) citent le fait de profiter de la nature parmi leurs motifs pour posséder une résidence à Lantier : c'est, de loin, la raison qui ressort de façon importante. La qualité de l'eau se situe en deuxième lieu par ordre d'importance : les trois quarts des répondants (75%) mentionnent cet élément parmi les raisons de leur choix. Il n'y a pas de distinction statistiquement significative entre les motifs des villégiateurs et des résidents à ce sujet.
- Près de trois ménages sur cinq (57%) disent qu'ils ont choisi Lantier pour pouvoir pratiquer un sport tandis que la moitié des répondants (47%) a opté pour être près d'amis ou de membres de la famille. Dans les deux cas, on constate une proportion nettement plus importante de villégiateurs qui invoque ces raisons (près de 20% de plus dans les deux cas).
- Pour 28% des gens le prix d'achat avantageux fait qu'ils ont choisi Lantier. Il s'agissait d'un héritage pour 26% ou à cause de la proximité de leur travail pour 22%. On constate une proportion nettement plus importante de résidents permanents qui invoquent le prix d'achat/investissement et la proximité du travail pour expliquer leur choix (plus de 15% dans chaque cas).

	Total %	Villégiateurs %	Permanents %
Profiter de la nature	91	91	90
Qualité de l'eau et de l'air	75	48	44
Pratiquer un sport	57	63	46
Être près des amis ou de la famille	47	80	66
Prix avantageux / investissement	28	23	39
Héritage	26	28	22
Proximité du lieu de travail	22	15	34
Activités culturelles et sociales	15	15	15

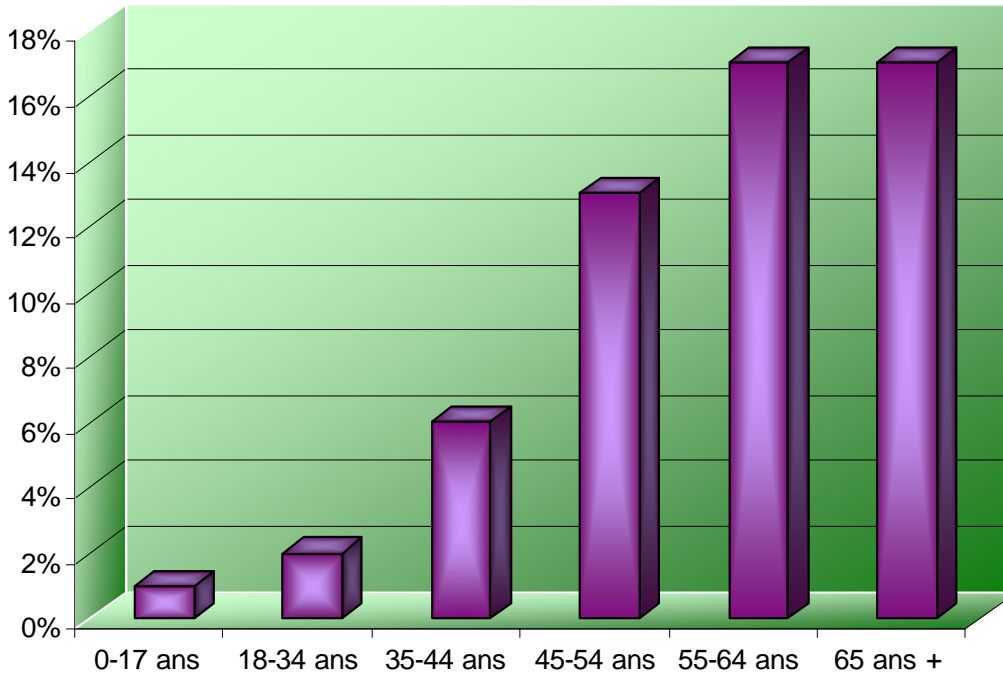
D) Les irritants au fait d'habiter à Lantier



- Au total, quatorze items retiennent l'attention de plus du quart des répondants lorsqu'il s'agit d'identifier les irritants au fait d'habiter à Lantier. Parmi ceux-ci, un élément domine nettement: la sécurité (les vols). Les deux tiers des répondants (64%) se plaignent de cette situation, que ce soient des villégiateurs ou des résidents.
- La moitié des répondants se plaignent ensuite des VTT/motoneiges (48%) et des bateaux à moteur (46%). Les résidents permanents sont significativement plus nombreux que les villégiateurs à se plaindre de ces deux irritants (respectivement 54% et 56% comparativement à 45% et 40%). Autour de deux répondants sur cinq estiment que l'absence de commerces de biens et services (40%), la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau (39%), la collecte des déchets (39%), l'état des routes (38%) et la taxation (36%) constituent un irritant pour eux. Tandis que les villégiateurs et les résidents permanents sont concernés par la qualité de l'eau et la collecte des déchets dans des proportions similaires. On constate une proportion nettement plus importante de résidents permanents qui déplorent l'absence de commerces et services (51% vs 33%), l'état des routes (56% vs 28%) et le niveau des taxes (41% vs 33%).
- Le tiers des gens se plaint du déneigement des routes (34%) ou du développement (33%) tandis que le quart mentionne les services municipaux (28%), les services de santé (28%), les activités culturelles/sportives/sociales (25%) ou la gestion des fonds publics (24%) comme irritants. Les résidents permanents sont proportionnellement plus mécontents que les villégiateurs à propos de chacun de ces six aspects.

	TOTAL	Villégiateurs	Permanents
	%	%	%
Sécurité (vols)	64	63	66
VTT/ Motoneige	48	45	54
Bateaux à moteur	46	40	56
Commerce de biens et services	40	33	51
Qualité de l'eau des lacs et cours d'eau	39	39	39
Collecte des déchets	39	39	39
État des routes	38	28	56
Taxation	36	33	41
Déneigement des routes	34	27	46
Développement	33	28	41
Services municipaux	28	24	37
Services de santé	28	19	44
Activités culturelles/sportives/sociales	25	17	39
Gestion des fonds publics	24	19	34

E) Sentiment d'appartenance

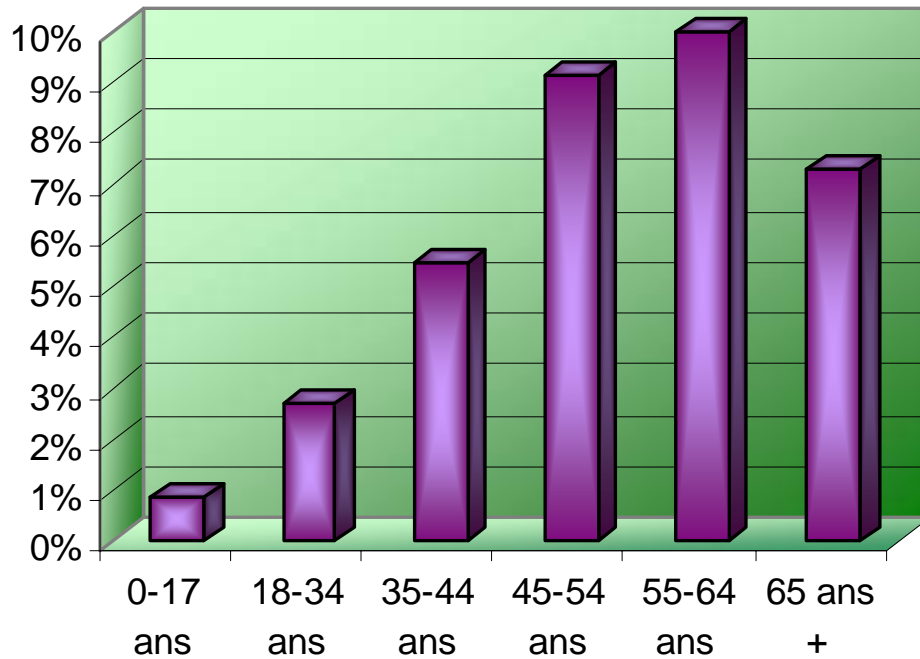


- Près de trois personnes sur cinq ont un sentiment d'appartenance à la municipalité et on ne constate pas de distinction statistiquement significative entre résidents permanents et villégiateurs à ce sujet.
- On constate que le sentiment d'appartenance à la municipalité de Lantier croît de façon directement proportionnelle à l'âge de la population, en fait, on compte moins du dixième des gens de chacune des strates d'âge de moins de 45 ans qui y est attaché comparativement à 13% chez ceux de 45 à 54 ans et à près du cinquième de ceux qui ont 55 ans et plus (17%).

Répartition de la population « Oui » sentiment d'appartenance

	%	%
0-17 ans	19	1
18-34 ans	14	2
35-44 ans	11	6
45-54 ans	22	13
55-64 ans	16	17
65 ans +	18	17

F) Intérêt à participer à certaines activités

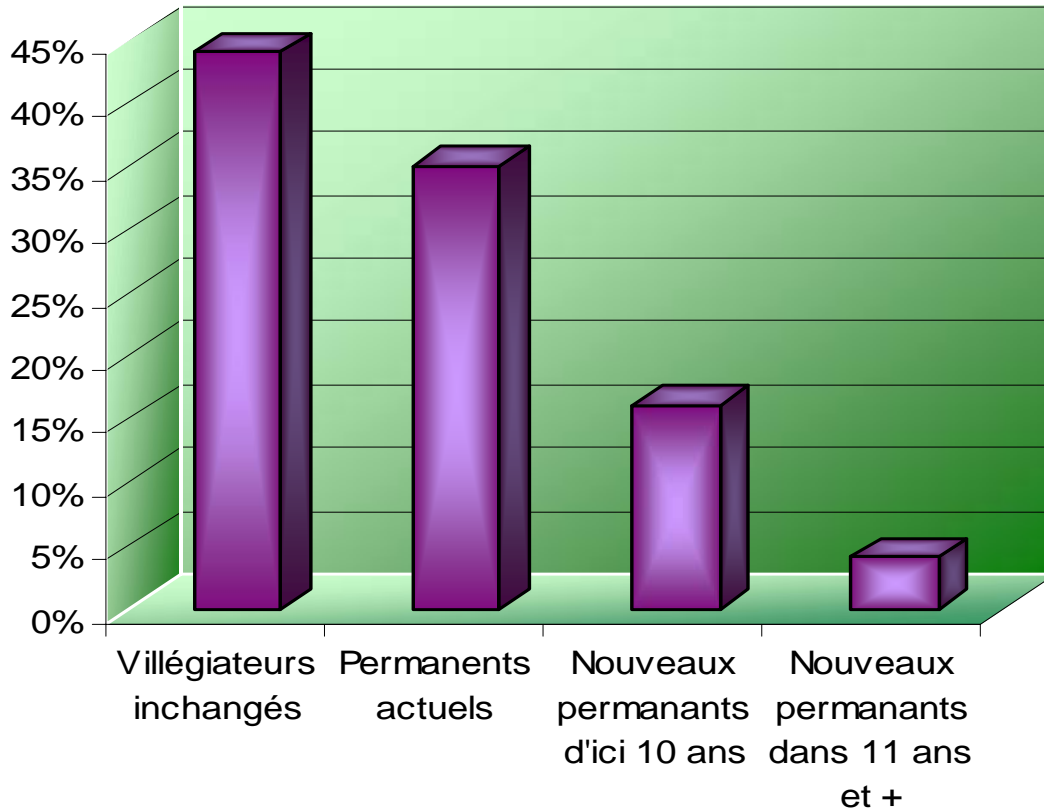


- Le tiers (35%) seulement des répondants se dit intéressé à participer à certaines activités offertes par la municipalité.
- Le niveau d'intérêt à participer à certaines activités offertes par la municipalité est assez faible, particulièrement chez les moins de 45 ans.

« Oui » intérêt à participer

	#	%
0-17 ans	1	1
18-34 ans	3	3
35-44 ans	6	5
45-54 ans	10	9
55-64 ans	11	10
65 ans +	8	7

G) Projection démographique : potentiel d'implantation permanente des villégiateurs



	#	%
Permanents actuels	41	35
Nouveaux permanents d'ici 10 ans	19	16
Nouveaux permanents dans 11 ans et +	5	4
Villégiateurs inchangés	51	44

- Vingt quatre des soixante quinze villégiateurs qui ont répondu au sondage, soit le tiers d'entre eux (32%) a indiqué son intention de s'établir éventuellement de façon permanente à Lantier et les quatre cinquièmes d'entre eux (79% soit 19 répondants) estiment qu'ils s'installeront dans la municipalité de façon permanente au cours des dix prochaines années.